

Après l'échec de la 1ère, en avant pour la seconde opération Wuambushu en attendant la 3ème

écrit par Manuel Gomez | 17 avril 2024

À Mayotte, l'échec cuisant de l'opération Wuambushu



L'opération lancée par le gouvernement vise notamment à lutter contre l'habitat insalubre. *Jéromine Doux*

À Mayotte, l'échec cuisant de l'opération Wuambushu



L'opération lancée par le gouvernement vise notamment à lutter contre l'habitat insalubre. *Jéromine Doux*

Titre et illustration tirés du Figaro <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/a-mayotte-l-echec-cuisant-de-l-operation-wuambushu-20240416>

Après l'échec de la première, en avant pour la seconde opération Wuambushu en attendant la troisième, après l'échec certain de cette seconde.

Les scandales se succèdent, les « Faits divers » et les affrontements se multiplient et cela dure depuis des années

Peut-on être aveugle et sourd à un tel point ?

À 8000 kilomètres de la métropole, Mayotte – 101^e département français – à l'ouest de Madagascar – dont la population est estimée à plus de 250.000 habitants, dont plus de 50% des adultes sont des étrangers en situations irrégulières et parmi ces 50% plus de la moitié sont des jeunes entre 20 et 30 ans.

Mayotte est le département français de tous les records :

* Le département français le plus jeune et 50% de cette jeunesse émigre vers la métropole !

* Le département français détenant le record de la démographie : dix fois supérieur à celui de la métropole !

Mamoudzou, la plus grande ville de l'île, détient le record du nombre de maternité, 5 pour les 230.000 habitants de l'île, et elles sont saturées avec près de 15.000 naissances (également record pour l'Europe) et 80% des mères en situations irrégulières.

Natalité en progression constante : 7000 en 2014, 9000 en 2015, 10.000 en 2016, 12.000 en 2019 et près de 15.000 en 2023.

Record du nombre d'enfants par famille : CINQ !

Ces chiffres publiés par l'ARS (Agence Régionale de Santé)

Le personnel hospitalier se met en grève régulièrement pour cause de saturation : environ 1000 malades pour 300 lits.

***Le seul département français, pour le moment, de religion musulmane : 95% de sa population !**

***Le seul département français qui autorise la polygamie et dont la population ne parle pas notre langue. (Nous le constatons lors de chaque nouveau reportage ces derniers jours !)**

***Le seul département français où la loi est appliquée par des juges musulmans qui ordonnent les lois, l'instruction scolaire et l'éducation coraniques, et pourtant nous sommes en France !**

* Le département français détenant le record des « expulsions » ! Mais également des reconduites à la

frontière : plus de 20.000 chaque année, et cela arrange particulièrement la métropole car ce chiffre, qui représente les $\frac{3}{4}$ des reconduites aux frontières, est comptabilisé en France par le ministère de l'immigration, mais il s'agit des expulsions de l'île de Mayotte et non pas de la métropole !

*Record de l'immigration massive

*Record également d'un territoire où la ville la plus importante se situe hors de ses frontières, puisqu'il s'agit de Marseille, avec plus de 50.000 comoriens !

*Record des exportations vers la métropole : celle des « petits Français » nés sur l'île !

Les femmes des pays proches, les Comores, Madagascar et les côtes africaines, viennent y accoucher afin que leurs enfants bénéficient de cet absurde « droit du sol » (Uniquement pour Mayotte le droit du sol a été aménagé dernièrement, sans que cela change grand-chose !) et de tous les avantages qui y sont liés, c'est-à-dire des prestations sociales nettement supérieures, y compris le « tonton Rémi » (RMI), que la « riche et généreuse » France dispense sans compter puisque allouées automatiquement.

Ce nouveau département français nous coûte chaque année plus de 1 milliard 500 millions. Chiffre officiel, et non contesté.

Leur reconduction aux frontières nous coûte annuellement plus de 300 millions d'Euros.

Les « Mahorais » de souche n'en peuvent plus, n'en veulent plus, ils multiplient les « décasages » (expulsions hors de leurs cases), et les accusent de viols, de vols, de violences, d'engorgement des hôpitaux et des écoles.

Cette colère ajoutée à un chômage de près de 40%.

Sans oublier qu'une « Union des Comores » revendique

l'indépendance de Mayotte, et le fera peut-être un jour par les armes ? (Et que les autres îles des Comores refusent à présent d'accueillir tous les « Comoriens » expulsés de Mayotte « qui ne seraient pas en possession de pièces d'identité délivrées par les Comores). Or, il est évident qu'il y a belle lurette que ces « Comoriens » ont jeté aux ordures tous leurs papiers d'identité afin d'éviter l'expulsion !

Déjà en 2021 une commission du Sénat publiait un rapport réclamant des moyens supplémentaires aux forces de l'ordre « afin de renforcer l'action de l'autorité judiciaire dans sa lutte contre l'insécurité. »

Ce même rapport prévenait sur la réalité de la situation explosive, sous dévaluée structurellement, provoquée par l'immigration en provenance des Iles voisines, l'explosion démographique, etc.

Les actes de délinquance et de violence, dans ce département de l'Océan Indien, sont en progression très préoccupante : en 10 ans, de 2013 à 2023, le nombre des agressions, des coups et blessures volontaires, a enregistré une hausse de près de 200%.

Le taux des homicides par habitant est plus de 5 fois supérieur à celui de la France métropolitaine.

Le ministère des Affaires étrangères estime que le statut de département français offert à Mayotte est irréversible, qu'on ne peut pas revenir en arrière !

Peut-on mentir aussi ouvertement ? Peut-on se moquer plus cyniquement de nous, Français d'Algérie (et même de métropole) ? **Est-ce que le statut des trois départements français d'Algérie (Oran-Constantine-Alger) était irréversible en 1962 ?**

Et surtout faire souvenir que si les Mahorais ont été les

seuls à voter pour devenir un département français, et non pas les Français de métropole, en ce qui concerne les trois départements de l'Algérie c'est tout le contraire : ce sont les Français qui ont voté « contre » et les habitants de l'Algérie qui n'ont pas eu le droit de voter « pour ».

Sait-on pourquoi notre République avait instauré autrefois le « Droit du sol » ? Non pas « pour être Français » mais uniquement pour obtenir en quantité de la « chair à canon » offerte à nos ennemis durant les deux dernières guerres.

Il est absolument nécessaire de rétablir l'obtention de la nationalité française uniquement par « Droit du sang ». Libre ensuite de réclamer sa naturalisation en remplissant les conditions requises. *(Et avec des casiers judiciaires vierges !)*

Je suis très loin d'être gaulliste et pourtant il est fortement à craindre que, sur ce point en tout cas, De Gaulle avait eu raison quand il prédisait :

« Dans quelques décennies la France, victime d'une immigration non contrôlée, sera submergée par ces cultures devenues majoritaires qui installeront une république islamique et les fidèles iront déposer leurs gerbes à Colombey-les-deux-mosquées ».

Et pendant qu'à Mayotte « les Français de l'Île » réclament à cor et à cris les expulsions et le retour d'un semblant de sécurité, les « Français de métropole » (si l'on peut nommer ainsi le LFI et l'extrême gauche ?) défilent dans les rues des grandes villes afin de s'opposer à ces « expulsions » et abandonner les Mahorais aux « machettes » des agresseurs, des voyous, des délinquants.

Je propose qu'une agence de voyage offre à tous les députés de LFI (La France Indigne) des billets gratuits pour un séjour à Mayotte (Sans billets de retour, car ils ne seront

peut-être pas nécessaires pour tous ?)

Manuel Gomez